



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 26 MARS 2021

N°26-2021

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	19	FINANCES Subventions aux associations 1 ^{ère} attribution 2021
Présents	16	
Votants	19	

◇ Convocation du 22 mars 2021 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil vingt et un, le vendredi 26 mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 22 mars réuni en session ordinaire Salle du Pré Clos sous la présidence de Monsieur Gwénaël CRAHES, Maire

Etaient présents : M Gwénaël CRAHES, Mme Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Sabine LEDINGTON, MM Jérôme RETIF, Hubert DE CUSSAC, Mme Béatrice KOCH, M Stéphane DELANOE, Mme Magaly BRIEY, M David PARIS, Mme Virginie GUIITARD, MM Patrick HECHT, Mikaël TUBAUD, Mme Delphine JEGU, M Julien CADOREL, Mme Gwenaëlle HORHANT

Absents excusés : Karine VULQUIN, Maxime GUISENEUF, Noémie SAFFRE

Procuration : Karine VULQUIN donne pouvoir à Lydia LEBASTARD
Maxime GUISENEUF « Julien CADOREL
Noémie SAFFRE « Stéphane DELANOE

✍ Sabine LEDINGTON a été désignée secrétaire de séance.

Après avis favorable de la commission « Vie Associative », le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, vote les subventions aux associations comme suit :

Association	Subvention 2021 (en €)
Union Nationale des Combattants	300,00
Union Sportive Puceul La Grignonnais	1 600,00

Les crédits nécessaires sont inscrits au B.P 2021 **article 6574**

La subvention de fonctionnement au **Centre Communal d'Action Sociale** s'élève à 3 000,00 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au B.P 2021 **article 65736**

Pour extrait conforme, le 9 avril 2021

Le Maire,

Gwénaël CRAHES